

DÉSINFECTION SANS STABILISANT



PASTILLES 7G

Pour recharge doseur *hth easiflo*

Applications

- Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues en piscine à usage collectif.

Avantages

- Pastilles d'environ 7 grammes à dissolution rapide.
- Formulation contenant un anti-tartre stable au chlore.
- Evite le dégagement de poussières à l'utilisation.
- Teneur moyenne en chlore disponible voisine de 69%.
- Totalement exempt d'acide isocyanurique (stabilisant).
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.
- L'hypochlorite de calcium (principe actif de l'hypochlorite de calcium) est autorisé pour la désinfection des eaux de piscines collectives par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1989 (J.O. du 21 octobre 1989).
- L'usage de l'hypochlorite de calcium hth en piscine collective est autorisé par le Ministère de la Santé ; agrément n°1281 en date du 27 septembre 2002.

Composition

Contient de l'hypochlorite de calcium hydraté, chlore non-stabilisé.

Risques et conseils

- Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- Provoque des brûlures.
- Très toxique pour les organismes aquatiques.

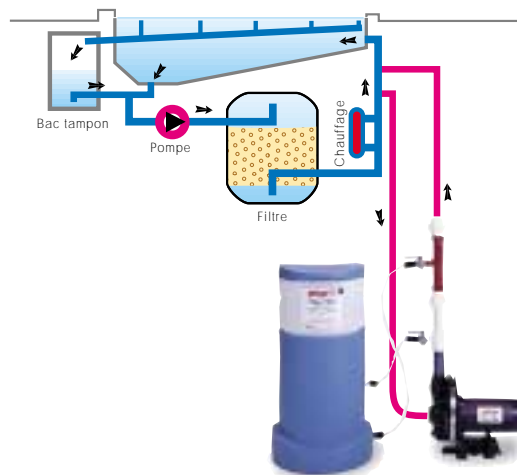
- Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

« Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer. »

Mode d'emploi

EN PISCINE À USAGE COLLECTIF

hth Pastilles 7g doit être injecté, de préférence à l'aide d'un **Doseur Easiflo** (voir schéma ci-après) ou, à défaut à l'aide d'une pompe doseuse et d'un bac de conditionnement. Le **Doseur Easiflo** offre une autonomie de 15 kgs très intéressante comparée à celle d'un bac avec lequel on ne peut mettre en oeuvre que 1 à 1,5 kg de *hth Pastilles 7g* pour 100 litres d'eau.



La consommation journalière comprise entre 0,5 et 1,0 kg pour 100 m³ dépend de la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation mais elle peut être réduite par l'adjonction de stabilisant en particulier dans les piscines de plein-air.

Contrôler en permanence un taux de chlore actif compris entre 0,4 et 1,4 mg/l. Si l'eau de la piscine est stabilisée, maintenir un taux de chlore disponible au minimum égal à 2 mg/l et une teneur en stabilisant inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant compris entre 25 et 50 mg/l.

Le pH doit toujours être maintenu entre 7,0 et 7,4.

NOTA : Le traitement mixte associant dans l'eau de la piscine une injection simultanée ou alternée de *hth Pastilles 7g* et de chlore organique est un excellent moyen de limiter le taux de stabilisant.



O - Comburant



C - Corrosif



N - Dangereux pour l'environnement

